

la sécurité collective et je respecte les engagements collectifs à cette fin.

D'autres sont d'avis opposé, et affirment que nous devrions faire tout en notre pouvoir pour garantir la survivance du plus grand nombre possible de nos ressortissants, quel qu'en soit le prix; et qu'il y aurait lieu de s'organiser dès maintenant à cette fin. Dans les rapports dont je prends connaissance depuis des mois,—je suis sûr que le premier ministre en a lu certains également, et je pense plus particulièrement à celui de l'institut Stanford,—on constate le sentiment croissant que, par une organisation et des méthodes de survivance appropriées, nous pouvons nous assurer, s'il se produisait le pire, que notre peuple ne sera pas détruit.

L'affectation à l'étude, c'est-à-dire 33 millions de dollars, qui représentent tout le montant destiné à cette fin, indique que quelque chose s'accomplit. J'ignore d'ailleurs si ce qu'on a entrepris est suffisant. Il y a encore cette autre question d'organisation. C'est important, si nous voulons essayer de garantir la survivance du plus grand nombre possible de nos concitoyens, compte tenu de l'emploi de nos ressources à cette fin. Il est sans doute de la plus haute importance d'avoir la meilleure organisation possible à cette fin. Le premier ministre a dit ce soir en quoi consistait cette organisation, et la question a été discutée en détail, je crois, au comité des prévisions de dépenses, avec le ministre de la Défense nationale. J'estime moi-même qu'à l'égard de cette organisation il devrait y avoir une plus grande centralisation qu'il y en a à l'heure actuelle, que la responsabilité de cette question vitale est partagée entre trop de ministères. Je ne nie pas, en fait,—c'est évident,—que tous les ministères qu'a mentionnés le premier ministre sont en cause, mais il devrait y avoir une seule autorité ultime et, sauf erreur, il n'en existe pas à l'heure actuelle. Si je me trompe, le premier ministre voudra bien me reprendre.

Nous appuyons les mesures qu'on se propose de prendre, mais nous estimons que si ces mesures doivent être prises,—et elles comportent présentement de gros déboursés,—nous devrions vraiment nous assurer, dans une certaine mesure, au moins, que cette organisation soit la plus efficace qui puisse être mise au point à cette fin, et qu'il y ait une liaison étroite et constante à tous les paliers de gouvernement, car il est certain que tous les paliers de gouvernement sont intéressés.

M. Régnier: A mon avis, cette question de défense passive est l'une des questions les plus importantes auxquelles la nation canadienne fait face en ce moment. Je crois qu'une

défense passive bien organisée pour la survivance est le plus grand préventif que nous puissions avoir contre une guerre ou une attaque. Je pense qu'un pays qui saurait que nous sommes organisés pour survivre hésiterait à déclarer la guerre au Canada. J'estime que nous devons organiser notre défense passive, quels qu'en soient les frais. Nous pouvons dépenser des milliards de dollars pour la défense nationale, la défense militaire, à titre préventif, mais si la guerre se déclarait, tout l'argent que nous aurions affecté à la défense nationale pourrait bien être perdu; la seule chose utile serait alors les abris que nous sommes en train de construire pour la population canadienne.

Je sais qu'en arrivant à la Chambre en 1958, j'ai été estomaqué d'apprendre que l'ancien gouvernement avait prévu un million de morts et blessés et avait accumulé des approvisionnements en se fondant là-dessus. J'ai été scandalisé qu'il n'ait pas adopté de mesures préventives. Le remède ne m'impressionnait guère. Je trouve qu'il faut éviter les mortalités et les blessures, et je dis avec le premier ministre que nous pouvons survivre si nous nous y préparons. Je pense que nous pouvons réduire les dégâts de la bombe si nous organisons convenablement la défense passive.

J'estime que nous devrions nous organiser pour avoir un million d'abris, et que le gouvernement devrait aider à réaliser cet objectif. Le programme de travaux d'hiver devrait être applicable à la construction de ces abris. Je sais que le ministère des Travaux publics fait quelque chose pour aider à la construction des abris, mais je ne crois pas que, si nous comptons sur les Canadiens pour construire des abris, nous serons prêts advenant la guerre.

Nous savons que Khrouchtchev brandit ses fusées. La guerre pourrait éclater demain, et nous ne sommes pas prêts. J'aimerais mieux dépenser de l'argent pour construire un million d'abris que pour acheter 100 avions, car les avions peuvent être inutiles contre les fusées et les missiles, tandis que les abris seraient une protection contre la retombée provenant des missiles ou des fusées. J'ai été vraiment scandalisé par la négligence de l'ancien gouvernement d'agir au moment opportun. Je ne suis pas convaincu que nous fassions suffisamment même aujourd'hui. Je pense que c'est la plus grave situation d'urgence qui se soit présentée à la nation et nous devons aider les gens à construire des abris. Nous devons prendre des dispositions pour permettre une dépréciation en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Nous pourrions même payer la moitié du coût des abris,